

# Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Phase diagnostic dans le cadre de la révision du PLU



Maurecourt révisé son Plan Local d'Urbanisme. Le Plan Local d'Urbanisme, ou PLU, est LE document de référence en matière d'urbanisme.

Il traduit le projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune pour les 10 à 15 ans à venir.

Il aborde les thématiques du logement, de l'emploi et des loisirs, de l'environnement, des équipements, des espaces publics...

C'est conformément aux règles du PLU que la commune accorde ou non un permis de construire.

Le PLU actuellement en vigueur n'est plus adapté aux évolutions législatives récentes (Grenelle de l'environnement, loi Alur1 , etc.) Le conseil municipal a ainsi engagé sa révision afin de mieux prendre en compte vos attentes et les besoins du territoire. Le nouveau PLU ne se fera pas sans vous, la municipalité souhaite vous y associer. Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous vous proposerons une réunion publique sur ce sujet.

Le 25 novembre 2021 une exposition consacrée au PLU sera mise en place en Mairie et sur le site internet de la commune. Toujours dans le cadre de cette concertation, nous vous informons qu'un registre sera mis à votre disposition à la mairie aux jours et horaires d'ouverture habituels afin de recueillir vos remarques, avis et propositions.

Documents

[Panneau Maurecourt 1](#)

[Panneau Maurecourt 2](#)